



Bureau Communautaire

Lundi 17 mai 2010

COMPTE RENDU DE REUNION

Rapport B 10 / 05/ 79

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables - Achat et installation d'un chauffe-eau solaire – M. PASQUIER (dossier n° 140)

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 500 € à M. PASQUIER, pour l'achat et l'installation d'un chauffe-eau solaire à CHAIGNES,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

Rapport B 10 / 05/ 80

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables - Achat et installation d'un poêle à bois – M. CASTAGNETTI / Melle JANNET (dossier n° 78)

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 150 € à M. CASTAGNETTI / Melle JANNET, pour l'achat et l'installation d'un poêle à bois à GIVERNY,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

Rapport B 10 / 05/ 81

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables - Achat et installation d'un système solaire photovoltaïque - M. LEDRU (dossier n° 162)

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 800 € à M. LEDRU, pour l'achat et l'installation d'un système solaire photovoltaïque à MEREY,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de ces subventions accordées par la CAPE.

Rapport B 10 / 05/ 82

Gestion des effectifs – création de postes

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De créer les postes suivants :

Compétence Assainissement :

- 1 poste de Technicien supérieur territorial chef (temps complet)

Compétence Eau :

- 1 poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe (temps complet)

Rapport B 10 / 05/ 83

Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)-Individualisation des subventions accordées par la CAPE aux actions 2010

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De donner un avis favorable sur les subventions accordées dans le cadre des actions 2010 du CUCS, selon le tableau ci-dessous,
- De ne pas statuer sur l'action « Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CCLAJ) » portée par l'association « Jeunesse et Vie »,
- D'autoriser le Président à procéder au versement des subventions selon cette même répartition, dès le complet équilibre des plans de financement de chaque action.

Tableau de subventions aux associations 2010

PREVISIONNEL 2010 (en euros)					
N°	Organisme/Libellé des actions	Montant total de l'action	Subventions CAPE sollicitées	Prévisions autres subventions sollicitées	Arbitrage CAPE
1	ADOMA - Projet en faveur des résidents vieillissants	70 270,00	1 000,00	69 270,00	1 000,00
3	ALFA - Décohabitation ménages polygames	22 000,00	2 000,00	20 000,00	1 000,00
4	ALFA - Baux glissants	27 500,00	5 000,00	22 500,00	3 000,00
5	Association Jeunesse et Vie - CLLAJ	100 932,00	8 000,00	92 932,00	
6	Accueil Service - Accueil des personnes en précarité	39 201,00	5 000,00	34 201,00	4 400,00
10	ALFA - Chacun sa voie	60 571,00	1 000,00	59 571,00	1 000,00
11	ALFA - Plateforme linguistique	12 000,00	4 000,00	8 000,00	4 000,00
12	AAL - Atelier et chantier d'insertion	537 288,00	7 000,00	530 288,00	5 500,00
13	PAIO - Projet solidarité Bénin	40 649,00	2 000,00	38 649,00	2 000,00
14	PAIO - Parrainage	6 000,00	1 500,00	4 500,00	1 000,00
15	PAIO - CV à la carte	6 000,00	1 500,00	4 500,00	1 500,00
16	PAIO - Forums	7 000,00	1 500,00	5 500,00	1 000,00
17	AFIJ - Accès à l'emploi des jeunes diplômés	10 233,00	2 000,00	8 233,00	2 000,00
18	MOD D'EMPLOI - Atelier et parc de 2 roues	42 330,00	2 000,00	40 330,00	2 000,00
19	MOD D'EMPLOI - Permis de conduire	29 250,00	3 500,00	25 750,00	2 000,00
20	CONTACT SERVICE - Atelier mobilisation emploi	5 700,00	1 500,00	4 200,00	0,00
21	LES FONTAINES - Guidance et médiation familiale	10 250,00	2 100,00	8 150,00	0,00
23	EVVSM - Le sport, vecteur de mixité sociale	12 150,00	1 300,00	10 850,00	1 000,00
24	CCAS - PRE *	312 722,00	23 500,00	289 222,00	23 500,00
25	ELV - Activités éducatives, culturelles et sportives	64 000,00	8 000,00	56 000,00	8 000,00
40	ELV - Actions citoyenneté	35 500,00	7 000,00	28 500,00	7 000,00
42	ELV - Actions prévention santé	15 978,00	3 000,00	12 978,00	3 000,00
29	CIDFF - Accès au droit	12 401,00	2 500,00	9 901,00	2 000,00
30	ALFA - Re-habite mon quartier	27 000,00	2 000,00	25 000,00	0,00
32	VILLE DE VERNON - ça roule tranquille	7 132,00	800,00	6 332,00	800,00
34	AVEDEACJE - Aide et indemnisation des victimes	18 736,00	7 685,00	11 051,00	7 650,00
35	CDAD - Accès au droit et à la citoyenneté	102 819,00	5 000,00	97 819,00	1 000,00
36/2	SECOURS POPULAIRE - Vacances familles	5 400,00	1 000,00	4 400,00	1 000,00
36/3	ELV - Vernon été	40 400,00	8 000,00	32 400,00	8 000,00
36/7	TENNIS CLUB - Journées découvertes	8 575,00	800,00	7 775,00	800,00
36/8	TENNIS CLUB - Tennis de rue	6 456,00	900,00	5 556,00	900,00
		1 696 443,00	122 085,00	1 574 358,00	96 050,00

* PRE : 23 500 = Droit privé 7 500 € + droit public 16 000 € qui a fait l'objet d'une convention délibérée en Bureau du 26 avril 2010

Rapport B 10 / 05/ 84

Projet de rénovation urbaine du quartier des Boutardes – Convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage de la CAPE à la Ville de Vernon - Pôles d'équipements publics ANRU.

Approbation de la convention et autorisation de signature.

Désignation des représentants de la CAPE aux CAO et jurys de concours.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la CAPE à la Ville de Vernon,
- D'autoriser le Président à signer cette convention, ainsi que tous les documents y afférant,
- De désigner M. Christian LE DENMAT, pour représenter la CAPE au titre des personnalités compétentes aux commissions d'appel d'offres qui concerneront les deux pôles d'équipements ANRU,
- De désigner M. Christian LE DENMAT, pour représenter la CAPE avec une voix délibérative aux jurys de concours qui concerneront les deux pôles d'équipements ANRU.

Rapport B 10 / 05/ 85

Marché n° 2010/017 « Entretien des espaces verts sur le territoire de la CAPE » Autorisation de signature du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le marché « entretien des espaces verts sur le territoire de la CAPE » avec les sociétés suivantes :
 - **lot 1 : Entretien des espaces verts sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure**
SARL Thierry BUISSON (27950 – La HEUNIERE)
pour un montant estimé à 26 334,00 € HT soit 31 495,46 TTC pour la partie relative aux prestations annuelles et dans la limite de 10 000 € HT pour la partie relative aux prestations exceptionnelles.
 - **lot 2 : Entretien des espaces verts sur les sites dédiés à l'eau potable, au stade de Vernonnet, au complexe sportif Léo Lagrange et ramassage de feuilles**
TILLY Entreprises (27510 – TILLY)
pour un montant estimé à 19 749,94 € HT soit 23 620,94 TTC pour la partie relative aux prestations annuelles et dans la limite de 5 000 € HT pour la partie relative aux prestations exceptionnelles.

Rapport B 10 / 05/ 86

Réorganisation de recrutements à la médiathèque de Vernon

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

De réorganiser les différents recrutements à la médiathèque de Vernon, en fonction des éléments précisés dans le rapport.

Rapport B 10 / 05/ 87

Organisation d'une soirée et d'une matinée « bien être » les 28 et 29 mai 2010 à l'Espace Nautique de la Grande Garenne

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver la demande du délégataire de l'espace nautique de la Grande Garenne (UCPA), relative à la pratique de tarifs exceptionnels et de tarifs promotionnels lors de l'évènement « bien être », selon les modalités suivantes :

- . Massage des extrémités « découvertes » : 5 €
- . Modelage corps : 10 € pour dix minutes
- . Modelages visages : 10 € pour dix minutes
- . Modelage sans douche à affusion : 15 € pour dix minutes

Découverte de l'espace balnéo :

- . Tarifs CAPE : 6,50 € au lieu de 8 €
- . Tarifs Hors CAPE : 7,50 € au lieu de 9 €

Rapport B 10 / 05/ 88

Portage immobilier EPF Normandie / société SYSNAV

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver le principe de saisine de l'EPF Normandie dans le cadre du projet d'implantation de la société SYSNAV à Vernon,
- d'autoriser le Président à signer le compromis de vente avec le propriétaire, avec clause de substitution au profit de l'EPF Normandie et avec pour condition suspensive l'accord du conseil d'administration de l'EPF Normandie pour le portage de l'opération.

Rapport B 10 / 05/ 89

Projets d'établissement et règlements de fonctionnement des structures d'accueil petite enfance

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement du multi accueil de Saint-Marcel,
- D'approuver le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement du multi accueil « La Récré » de Vernon,
- D'approuver le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement du multi accueil de Gasny,
- D'approuver le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement de la halte garderie de Vernonnet,
- D'approuver le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement de la crèche familiale de Vernon.

Rapport B 10 / 05/ 90

Désignation d'un représentant à la commission Locale de Concertation et de suivi pour les carrières de Saint-Pierre d'Autils

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De nommer M. Yves ROCHETTE, représentant de la CAPE, pour siéger à la commission locale de concertation et de suivi pour les carrières de Saint-Pierre d'Autils.

Rapport B 10 / 05/ 91

Renouvellement de la convention avec l'association Eure Solaire

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver les termes du projet de convention relative à un partenariat avec l'association Eure Solaire dans le cadre d'animations éco-pédagogiques sur le thème des énergies renouvelables,
- D'autoriser le Président à signer cette convention à intervenir avec l'association Eure Solaire.

Rapport B 10 / 05/ 92

Cession à la SMACL d'un véhicule volé

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'autoriser le Président :
 - à signer le certificat de cession du véhicule « Peugeot PARTNER », immatriculé 9528 YA 27, avec la SMACL.
 - A percevoir les indemnités correspondantes au véhicule et au matériel volés, précisées ci-dessous :
 - Pour le véhicule** : reprise sur la base de la valeur à dire d'expert fixée à 5 017 € HT + 524,22 € TVA = 5 541,22 € TTC (la franchise de 300,00 € prévue contractuellement sera déduite de ce montant).
 - Pour le matériel entreposé dans le véhicule** : indemnisation à l'appui des factures d'achat, pour un montant de 803,00 € TTC, vétusté déduite.

Communication C 10 / 05/ 21

Les Animations des bibliothèques du réseau de la CAPE - juin-août 2010

Le bureau prend acte de ce programme.

Le Président,

Gérard VOLPATTI.